

Le Fonds national suisse (FNS) est la plus importante institution suisse œuvrant dans le domaine de l'encouragement de la recherche scientifique. Sur mandat de la Confédération, il encourage toutes les disciplines scientifiques. En tant qu'organe scientifique du FNS, il incombe au Conseil de la recherche d'élaborer la politique et les instruments d'encouragement du FNS. Il est également responsable de la procédure d'évaluation scientifique. A ce titre, il supervise les comités qui lui sont rattachés et procède à l'évaluation scientifique et à la sélection des requêtes de recherche.

## Élection au Conseil de la recherche: comité pour la politique d'encouragement

### **A compter d'avril 2025, le FNS recrute de nouvelles conseillères et nouveaux conseillers à la recherche comme membres du comité pour la politique d'encouragement**

Ce comité analyse, coordonne et développe la politique d'encouragement transversale du FNS sur mandat du Comité du Conseil de la recherche. Son objectif est d'anticiper les évolutions dans le domaine de la recherche et de l'encouragement de la recherche afin que le FNS ait toujours une longueur d'avance dans l'accomplissement de sa mission, qui est d'encourager l'excellence scientifique.

Le comité pour la politique d'encouragement contribue à identifier et évaluer les lacunes ainsi que les domaines à améliorer dans le domaine de la recherche et de l'encouragement de la recherche. Il élabore des concepts, des recommandations et des actions pour la politique d'encouragement afin d'aider le FNS à accomplir sa mission de la meilleure manière possible (voir l'encadré ci-dessous pour plus de détails sur ses tâches et responsabilités spécifiques).

Afin de compléter les compétences actuelles du comité pour la politique d'encouragement et d'accroître la diversité en son sein, le FNS cherche quatre ou cinq membres additionnels disposant des qualifications spécifiques suivantes.

### **Qualifications spécifiques**

Les candidat-es éligibles sont des chercheuses et chercheurs de haut niveau ([modèle d'excellence du FNS](#)) et disposent de compétences et d'expérience dans les domaines suivants:

- Expérience pratique en politique de la recherche ou en politique scientifique, par exemple dans les domaines mentionnés ci-après: évaluation de la recherche, efficacité de l'encouragement de la recherche, encouragement de la relève, coopération internationale, éthique et intégrité scientifique, assurance de qualité ou diversité et inclusion
- Expériences de collaboration et de négociation réussies avec différentes parties prenantes
- Capacité avérée à identifier les problématiques émergentes et leurs impacts potentiels sur l'organisation

Idéalement, les candidat-es disposent en outre d'une expertise en développement stratégique, en planification financière ou en planification de portefeuille.

Le FNS s'engage en faveur de la diversité et de l'égalité des chances et vise à promouvoir les groupes sous-représentés dans la science. Il s'est par exemple fixé pour objectif d'atteindre une proportion d'au moins 40% de femmes et d'hommes au sein du Conseil de la recherche et de ses

organes. Parmi les candidat-es susceptibles d'être retenus, la préférence sera donnée aux personnes contribuant à la concrétisation de cet engagement.

## **Profil**

Les conseillères et conseillers à la recherche expérimentés disposent de connaissances approfondies de la recherche au niveau national et international dans leur domaine de compétences et manifestent un large intérêt pour divers domaines de recherche. Ils/elles sont bien informés des récents développements intervenus en matière d'encouragement de la recherche, en particulier de ceux qui concernent le paysage suisse de la recherche, et possèdent une expérience des instruments d'encouragement du FNS, ou d'autres programmes d'encouragement nationaux et internationaux.

Dotés d'un esprit innovant, ils/elles sont au fait des évolutions et tendances dans l'encouragement de la recherche et des meilleures pratiques en matière d'éthique de la recherche et d'évaluation. Les conseillères et conseillers les plus expérimentés possèdent idéalement une expérience de l'évaluation des subsides, y compris de l'évaluation de la recherche collaborative ou interdisciplinaire. Ils/elles ont démontré leurs compétences de direction en présidant des panels d'évaluation dans le domaine de la recherche ou d'organes de décision.

Les conseillères et conseillers à la recherche s'identifient aux principes d'encouragement fondamentaux, à la mission et aux valeurs du FNS et s'engagent à les respecter (voir le site web du FNS pour prendre connaissance de [sa charte](#), [sa stratégie](#), [ses statuts et bases juridiques](#)). Ils sont capables de représenter ces principes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du FNS, de travailler en équipe et font preuve d'intégrité personnelle et de responsabilité sociale.

Une excellente maîtrise de l'anglais est exigée. Une très bonne connaissance d'au moins une langue nationale suisse et une connaissance passive d'une seconde langue nationale sont souhaitables.

## **Conditions d'engagement**

- Disponibilité correspondant à 20% d'un équivalent temps plein
- Entrée en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2025 ou selon accord
- Mandat de quatre ans renouvelable une fois
- Divulgence de toutes les activités qui pourraient s'avérer incompatibles avec l'exercice d'un mandat de conseillère ou conseiller scientifique, en particulier les fonctions de direction générale et de surveillance auprès d'organisations dont les membres sont candidat-es à des fonds d'encouragement du FNS, comme les rectrices et recteurs, présidentes et présidents, directrices et directeurs ou membres de la direction d'une école ainsi que les personnes assumant des fonctions de direction d'unités organisationnelles importantes comme les doyennes et doyens des facultés des universités cantonales (pour plus de détails, merci de vous référer à l'art. 28.5 du [règlement de fondation](#))

Le mandat prévoit une rémunération équitable. L'éventail des tâches définies dans le cadre des 20% ETP peut être amené à évoluer au fil du temps. Si cela est approprié, il pourrait également inclure un second mandat dans l'un des autres comités du Conseil de la recherche.

Merci de nous faire parvenir votre candidature accompagnée de tous les documents nécessaires avant le 30 septembre 2024 à l'adresse [rc-election@snf.ch](mailto:rc-election@snf.ch). Le dossier de candidature se composera d'une lettre de motivation (deux pages au maximum) dans laquelle vous décrierez votre contribution à la mise en place de la vision du FNS et d'un CV (deux pages au maximum) qui mettra en exergue vos

compétences et l'expérience que vous avez acquises par rapport au profil demandé et inclura des informations sur les responsabilités institutionnelles que vous avez assumées. En outre, vous décrirez vos principales réalisations en matière de recherche et les contributions que vous avez apportées à la communauté académique, ou à la société en général (deux pages au maximum). En ce qui concerne la préparation des documents susmentionnés, veuillez noter que le FNS adhère aux principes DORA.

Les candidat·es seront sélectionnés lors d'une procédure d'entretien en une seule étape. Les entretiens auront lieu les 7, 14 et 15 novembre 2024.

### **Personne de contact**

Thomas Werder, membre du Comité de direction du FNS  
[rc-election@snf.ch](mailto:rc-election@snf.ch)

#### **Comité pour la politique d'encouragement – tâches et responsabilités**

- Identifier les **thématiques et tendances émergentes pertinentes** pour l'encouragement de la recherche, la politique d'encouragement, les mécanismes d'encouragement, l'évaluation de la recherche et le positionnement du FNS dans l'environnement de recherche national et international
- Conseiller sur et poursuivre le développement des mesures pour démontrer, promouvoir et **évaluer l'impact et la valeur ajoutée de la recherche** pour la science, la société et les parties prenantes
- Proposer le **cadre pour les partenariats nationaux et internationaux** au Comité du Conseil de la recherche
- Proposer au Comité du Conseil de la recherche le cadre pour **mettre en phase le portefeuille d'encouragement et les processus d'évaluation du FNS avec ses objectifs stratégiques globaux**
- Contrôler en permanence la cohérence du portefeuille d'encouragement
- Créer et coordonner le **programme pluriannuel** et le **plan d'action** (en coopération avec les autres organes du FNS)
- Établir et superviser les **groupes pour la politique d'encouragement sur les thématiques transversales** en la matière en fonction des besoins (p. ex. assurance qualité et efficacité de l'encouragement de la recherche ; encouragement de la relève ; coopération internationale ; éthique et intégrité scientifique ; égalité des chances, diversité et inclusion)